

Épargne

Puis-je me constituer une épargne adaptée à mes projets tout en protégeant mes proches ?



Arpèges

L'assurance vie personnalisée
au service de vos projets

réinventons / notre métier





“ Quand on est jeune, des projets on en a plein ! Des plus modestes aux plus ambitieux, comme l’achat d’un appartement. J’ai besoin d’une épargne dynamique, réactive et disponible mais aussi de me constituer un apport dans un premier temps. ”



“ Je pense à l’avenir de mes enfants. Je cherche donc un investissement qui me permette de disposer d’un capital pour financer leurs études. J’ai aussi besoin de pouvoir moduler mes versements en fonction de la variation de mes revenus. ”



“ Maintenant je suis retraitée et dispose de temps. Je désire placer mon capital dans un produit d’épargne qui me permette de gérer mes placements dans la durée tout en préparant l’avenir de ceux qui me sont chers. J’ai besoin pour cela d’un conseiller qui m’accompagne. ”



EPARGNE

Le rapport des Français à l'épargne a changé. Préoccupés par les incertitudes de leur avenir, les épargnants privilégient aujourd'hui les placements qui offrent à la fois les meilleures garanties de sécurité et un potentiel de rendement. Les épargnants demandent plus de transparence et de simplicité pour leurs placements et recherchent en outre des solutions suffisamment souples pour s'adapter précisément à leur objectif, leur horizon de placement et leur profil d'épargnant. L'actualité économique les conduit à beaucoup s'interroger.

Alors qu'est-ce qu'on fait ?

**AXA vous propose
le contrat d'assurance vie
souple, simple, et adapté à vos projets :**
Arpèges

SOMMAIRE

Les règles d'or de l'épargnant	page 4
1 Arpèges en gestion par convention	pages 5-10
2 Arpèges en gestion évolutive	page 11
3 Arpèges en gestion personnelle	pages 12-13
Les 5 avantages acquis dans tous les cas	pages 14-15
Les garanties de prévoyance qui vous protègent	pages 16-17
Les 35 supports d'investissement	pages 18-21

Pour tenir une ligne de conduite efficace

Les règles d'or de l'épargnant

1. Fixez vos besoins, vos objectifs et vos exigences

Vous constituer une épargne, préparer un projet dans la durée, valoriser un capital, disposer d'un complément de ressources au moment de la retraite ou préparer la transmission d'un capital en cas de décès à un ou plusieurs bénéficiaires dans les meilleures conditions.

2. Déterminez la durée de votre épargne

Plus vous épargnez dans la durée, plus vous pourrez le faire de manière diversifiée. Une épargne inscrite dans la durée permet d'atténuer les effets des fluctuations à court terme des marchés financiers.

3. Définissez votre profil

Il est important de définir votre profil d'épargnant et le niveau de risque que vous êtes prêt à accepter. En effet, une épargne gérée de façon dynamique sera soumise à des variations importantes, surtout sur le court terme. Mais elle pourra bénéficier sur la durée de perspectives de rendement supérieures à celles d'une épargne sécurisée.

4. Choisissez votre type de gestion

Si vous souhaitez une gestion "clé en main" pour votre épargne, Arpèges vous permet de bénéficier d'une gestion par convention. Si vous décidez de piloter vous-même votre placement, vous trouverez en gestion personnelle un large choix de supports d'investissement.

5. Maintenez votre objectif initial

Grâce au réajustement annuel gratuit inclus dans la gestion par convention, la répartition de votre épargne est remise chaque année en conformité avec la répartition de référence conforme à la convention de gestion en vigueur. Sur la durée, votre épargne reste ainsi investie conformément à vos objectifs.

6. Versez régulièrement

Pour limiter l'influence des aléas des marchés financiers sur votre épargne, nous vous conseillons d'épargner régulièrement. En lissant ainsi la valeur d'acquisition des supports les plus dynamiques, les risques d'investir au plus mauvais moment sont mécaniquement diminués.

S'engager dans la constitution d'une épargne est une décision très personnelle. C'est la raison pour laquelle AXA a mis en place trois modèles de gestion très différents :

- **La gestion par convention.** Après avoir choisi les caractéristiques de votre convention, AXA maintient votre orientation de gestion.
- **La gestion évolutive.** La répartition de votre épargne évolue automatiquement pour réaliser vos projets à long terme. Cette répartition sur différents supports est fonction de votre âge.
- **La gestion personnelle.** Vous décidez, grâce à votre connaissance des marchés financiers, de choisir la répartition de votre épargne entre les supports proposés.

1 Vous recherchez la façon la plus simple d'atteindre vos objectifs ?

Arpèges en gestion par convention

La gestion par convention a été conçue pour s'adapter à chaque profil d'épargnant, car il est primordial que vous puissiez choisir **un type d'épargne correspondant précisément à votre personnalité, vos besoins, vos objectifs et vos exigences.**

Vous avez le choix entre 5 conventions de gestion, de la plus sécurisée grâce à une forte proportion du support Arpèges Euro à la plus dynamique par ses placements diversifiés sur les marchés d'actions : **Convention PRECAUTION, Convention MODEREE, Convention EQUILIBRE, Convention EQUILIBRE PLUS, Convention DYNAMIQUE.**

Après avoir sélectionné la convention de gestion qui vous convient, la gestion de votre épargne s'effectue de façon automatique par le **Réajustement Annuel Gratuit. Pour maintenir dans le temps la répartition correspondant à la convention choisie, l'épargne est automatiquement et gratuitement réajustée chaque année.**

En cas de hausse des marchés financiers, ce mécanisme permet de réorienter une partie des plus-values réalisées sur les supports en unités de compte vers le support en euros et ainsi les sécuriser (jusqu'au réajustement suivant).

En cas de baisse des marchés financiers, il permet de réinvestir une partie de l'épargne présente sur le support en euros vers les unités de compte (supports plus dynamiques), lorsque leurs valeurs sont plus basses afin de profiter d'une éventuelle reprise.



Développez votre épargne avec précaution dans une perspective d'Investissement Socialement Responsable

Convention PRECAUTION

POUR QUEL PROFIL D'ÉPARGNANT ? Cette convention s'adresse aux épargnants prudents face aux aléas des marchés financiers et sensibles aux enjeux de l'Investissement Socialement Responsable.

QUELS AVANTAGES ? La Convention PRECAUTION est la plus sécurisée des conventions de gestion d'Arpèges. Le support Arpèges Euro offre à votre épargne sécurité et croissance régulière. La part de votre épargne investie sur ce support est garantie et les intérêts générés sont définitivement acquis. Le support diversifié AXA Optimal Income réagit, lui, aux évolutions des marchés financiers pour être plus ou moins exposé aux actions. Enfin, cette convention propose un support Investissement Socialement Responsable innovant, AXA WF Framlington Human Capital, investi dans les entreprises de tailles moyennes ayant une politique de gestion de Ressources Humaines de qualité.

QUELLE REPARTITION ?

Support en euros

75 % Arpèges Euro

Supports en unités de compte

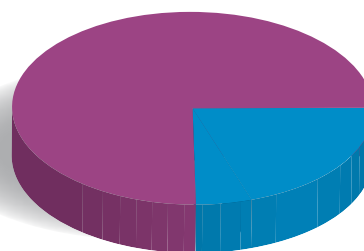
Support diversifié :

20 % AXA Optimal Income

Support Actions :

5 % AXA WF Framlington Human Capital

75 %
support en euros



25 %
supports
en unités
de compte

Déontologie et critères de choix des entreprises dans lesquelles le support ISR AXA WF Framlington Human Capital investit

1. L'univers d'investissement : les petites et moyennes entreprises européennes
2. Sélection des entreprises présentant une performance dans la gestion du capital humain supérieure à la moyenne, selon 3 critères :
 - Qualité des conditions de travail : **50 %**
 - Développement de carrières et formation : **30 %**
 - Croissance de l'emploi : **20 %**

200 entreprises sont ainsi sélectionnées.

Nous avons la conviction que ces stratégies Ressources Humaines assurent pour demain la performance financière des PME.



Privilégiez la solidité du support Arpèges Euro associé aux marchés actions

Convention MODEREE

POUR QUEL PROFIL D'EPARGNANT ? Cette convention s'adresse à ceux qui privilégient la sécurité et un potentiel de rendement dans la durée assorti d'une prise de risque mesurée.

QUELS AVANTAGES ? Plus de la moitié de votre épargne est sécurisée par le support Arpèges Euro. L'épargne, placée sur le support AXA Oblig Inflation, est protégée des effets de l'inflation en Zone Euro tout en recherchant la performance sur les marchés de taux.

QUELLE REPARTITION ?

Support en euros

60 % Arpèges Euro

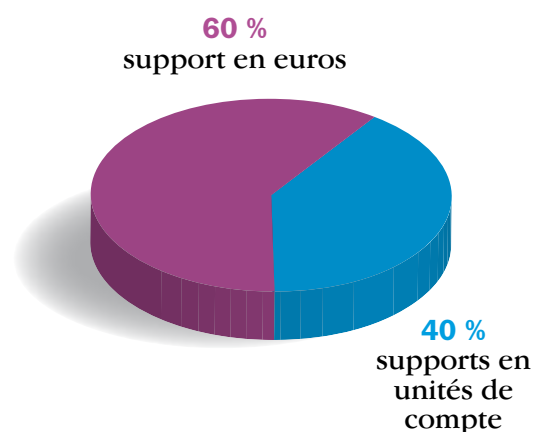
Supports en unités de compte

Support diversifié :

10 % AXA Oblig Inflation

Support actions :

30 % AXA Multistars





Composez une alliance équilibrée entre diversification et sécurité

Convention EQUILIBRE

POUR QUEL PROFIL D'EPARGNANT ? Cette convention s'adresse à ceux qui recherchent un équilibre entre la sécurité et la recherche de performance.

QUELS AVANTAGES ? Une partie de votre investissement est sécurisée par le support Arpèges Euro. Vous dynamisez la moitié de votre épargne sur le support AXA Multistars dont l'atout est la diversité géographique et sectorielle des placements et vous profitez de la protection d'AXA Oblig Inflation.

Une convention qui permet à votre épargne de conjuguer, dans l'équilibre, la recherche de performance et la sécurité.

QUELLE REPARTITION ?

Support en euros

40 % Arpèges Euro

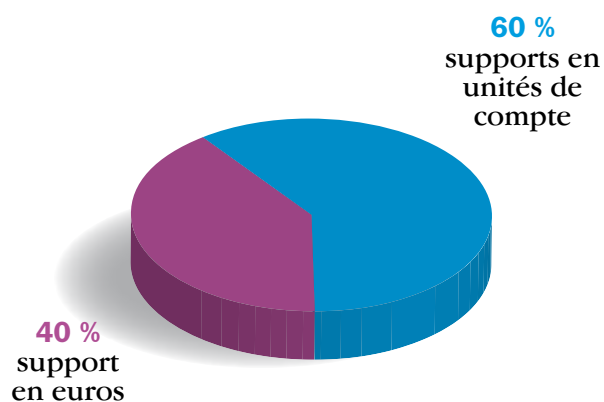
Supports en unités de compte

Support diversifié :

10 % AXA Oblig Inflation

Support actions :

50 % AXA Multistars



Optez pour la diversification de votre épargne et la solidité du support Arpèges Euro

Convention EQUILIBRE PLUS

POUR QUEL PROFIL D'ÉPARGNANT ? Cette convention s'adresse aux épargnants qui souhaitent concilier la préservation de l'épargne et la recherche de la performance tout en diversifiant l'investissement.

QUELS AVANTAGES ? Une partie de votre investissement est sécurisée par le support Arpèges Euro. L'autre partie est dynamisée car diversifiée.

Cette convention bénéficie notamment de l'expertise d'AXA Rosenberg. Filiale d'AXA, forte de plus de 50 années d'expérience, son modèle de gestion repose sur l'atout majeur d'une analyse systématique et détaillée de sociétés internationales. Cette sélection identifie les sociétés dont la valorisation est sous évaluée et dont le potentiel de développement est important.

QUELLE REPARTITION ?

Support en euros

40 % Arpèges Euro

Supports en unités de compte

Support diversifié :

10 % AXA Oblig Inflation

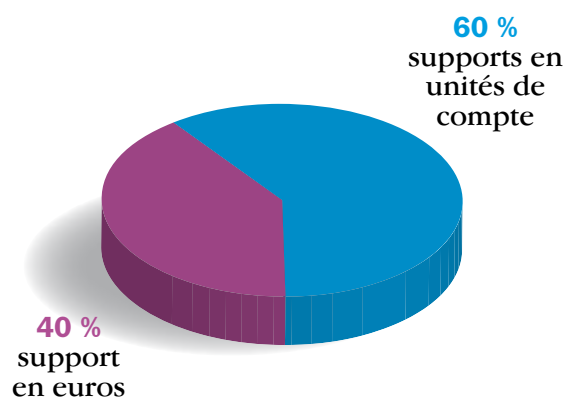
Supports actions :

10 % AXA France Actions

20 % AXA Multistars

10 % AXA Rosenberg International

10 % AXA Rosenberg Eurobloc





Privilégiez le potentiel de performance des marchés financiers

Convention DYNAMIQUE

POUR QUEL PROFIL D'EPARGNANT ? Cette convention s'adresse à ceux qui considèrent que la fluctuation des marchés financiers peut être une opportunité, à ceux qui recherchent avant tout la performance tout en s'appuyant sur les atouts de la diversification.

QUELS AVANTAGES ? Les perspectives de performance dans la durée sont amplifiées par une plus grande diversification. Selon le modèle de gestion d'AXA Rosenberg, le support AXA Rosenberg international investit dans les grandes entreprises internationales ayant un potentiel de croissance. Vous complétez votre investissement dans les grandes entreprises européennes avec AXA Rosenberg Eurobloc.

QUELLE REPARTITION ?

Support en euros

20 % Arpèges Euro

Supports en unités de compte

Supports diversifiés :

10 % AXA Oblig Inflation

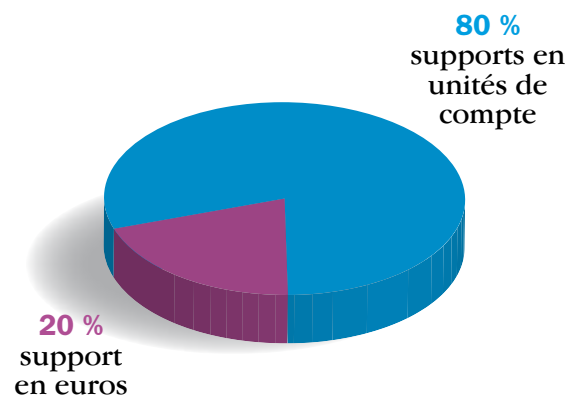
10 % AXA Optimal Income

Supports Actions :

20 % AXA Rosenberg Eurobloc

10 % AXA Rosenberg International

30 % AXA Multistars



2 Vous souhaitez bénéficier du dynamisme des marchés financiers et sécuriser votre épargne progressivement ?

Arpèges en gestion évolutive sécurisez votre épargne avec le temps

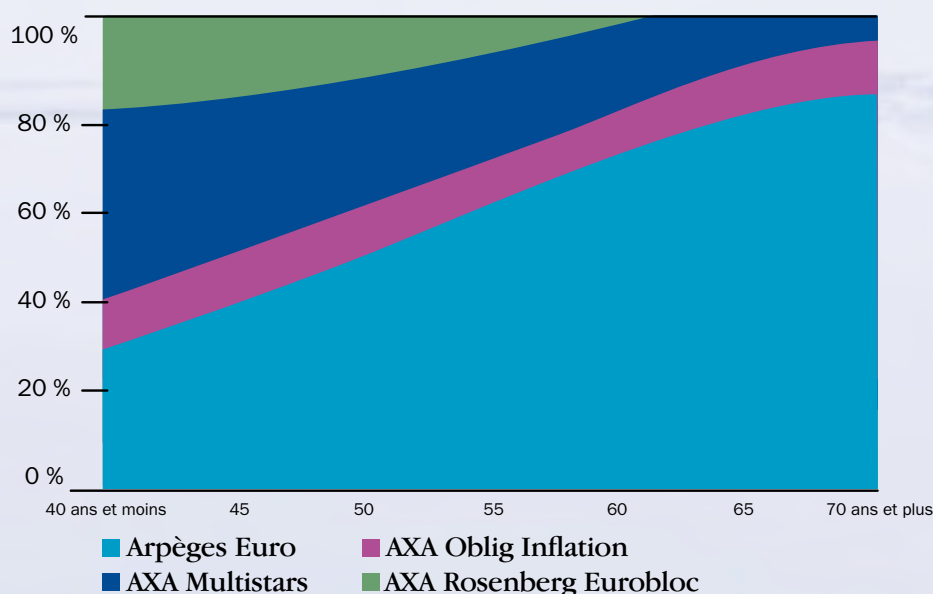
POUR QUEL PROFIL D'EPARGNANT ? Cette gestion s'adresse à ceux qui souhaitent bénéficier de la performance potentielle des marchés financiers et sécuriser progressivement leur épargne.

Cette gestion correspond particulièrement à ceux dont l'objectif est de réaliser un projet précis dans le long terme.

QUELS AVANTAGES ? Avec cette gestion clé en main, votre épargne est répartie sur différents supports, en fonction de votre âge, lors de l'adhésion. Elle est chaque année automatiquement et gratuitement réajustée ; investie sur des supports en unités de compte (supports plus dynamiques) les premières années, la répartition entre supports en unités de compte et support en euros évolue chaque année pour atteindre à 70 ans la part de 85 % d'investissement sur le support en euros.

A partir de cet âge, le Réajustement Annuel Gratuit permet de maintenir dans le temps cette répartition fortement sécurisée pour votre épargne.

Quelles répartition et évolution pour votre épargne



La répartition de l'épargne évolue en fonction de l'âge de l'adhérent : de 30 % sur le support en euros à 40 ans, la part euro de l'épargne augmente progressivement pour atteindre 85 % sur le support en euros à 70 ans.

3 Vous préférez choisir vous-même les supports et la répartition de votre épargne ?

Arpèges en gestion personnelle

La gestion personnelle s'adresse à ceux qui désirent composer une épargne 100 % selon leur idée.

Arpèges en gestion personnelle vous offre un très large choix de supports. Ces supports, qui vous donnent accès à des OPCVM¹ performants, répondent aux attentes les plus spécifiques et vous permettent de constituer un ensemble de placements diversifiés et adaptés à vos objectifs. En gestion personnelle, vous pouvez choisir des options de réorientation d'épargne qui vous permettent de lisser vos investissements dans le temps et/ou sécuriser leurs performances.

Vous avez le choix de la répartition entre le support en euros et les supports en unités de compte (UC).

Le support Arpèges Euro

Il offre la sécurité de l'épargne en garantissant le montant investi (hors frais²). Le support en euros bénéficie d'une croissance régulière. L'épargne inscrite sur ce support est valorisée par une participation aux bénéfices annuelle incluant un taux minimum garanti annuel. La performance annuelle du support est définitivement acquise.

Les supports en Unités de Compte

Arpèges vous propose 34 supports en gestion personnelle (liste complète pages 18 à 21) et l'accès à des supports proposés par les sociétés membres du groupe AXA comme AXA Investment Managers et d'autres sociétés de gestion d'actifs de qualité (Edmond de Rothschild Asset Management, AllianceBernstein, JP Morgan Asset Management, BlackRock, DWS Investments, Fidelity).

Votre Agent Général AXA reste votre interlocuteur et pourra vous accompagner dans cette démarche.

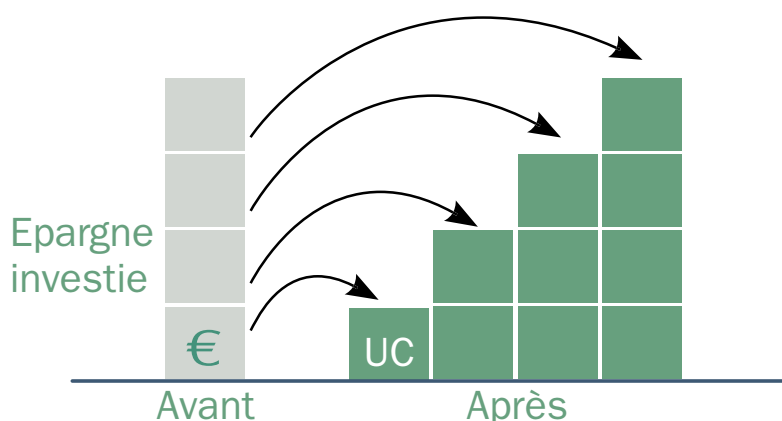
¹ OPCVM : Organisme de Placement en Valeurs Mobilières.

² Détail des frais dans la Notice Arpèges.

Options de réorientation d'épargne de la gestion personnelle

L'INVESTISSEMENT PROGRESSIF¹

Tout ou partie du versement initial est investi sur le support Arpèges Euro. Cette épargne est ensuite progressivement réorientée sur le ou les supports en unités de compte (UC)² que vous aurez choisis parmi ceux proposés. De cette façon, vous échelonnez dans la durée votre entrée sur les marchés financiers et diminuez le risque d'investir au plus haut. Sa durée est de trois ans maximum.



LA SECURISATION DES PERFORMANCES¹

Si la performance réalisée par votre épargne investie sur le support en unités de compte de votre choix dépasse un seuil que vous aurez défini, cette performance est totalement ou partiellement réorientée vers le support Arpèges Euro. Cette option peut être mise en place sur plusieurs supports. Vous pouvez déterminer un seuil de performance différent pour chaque support.

En choisissant cette option à l'échéance de l'Investissement Progressif, vous pouvez cumuler les 2 avantages des options : lisser vos investissements dans le temps et sécuriser leurs performances.

LA DYNAMISATION DES INTERETS PAR PALIER¹

Dès que les intérêts dégagés sur l'épargne investie sur le support Arpèges Euro dépassent un palier que vous aurez défini, ces derniers seront totalement ou partiellement réorientés sur le ou les supports en unités de compte² de votre choix.

LA DYNAMISATION DES INTERETS ANNUELS¹

Chaque année, les intérêts dégagés par le support Arpèges Euro sont réorientés sur le ou les unités de compte² de votre choix. Votre épargne investie sur le support en euros ne court ainsi aucun risque car seuls les intérêts sont réorientés pour aller chercher la performance sur les marchés financiers.

¹ Selon clauses et conditions du contrat.

² Retrouvez la liste des supports en unités de compte éligibles à ces options dans la Notice Arpèges.



Cinq avantages acquis dans tous les cas de figures

1. La liberté d'épargner à votre rythme

Vous déterminez le montant et la périodicité de vos versements, conformément au contrat que vous avez souscrit. Ainsi, vous constituez votre épargne selon vos possibilités : régulièrement par versements programmés ou à tout moment, par versements complémentaires.

2. La disponibilité de votre épargne en cas de besoin

Vous pouvez disposer¹ de votre épargne avant terme grâce aux rachats partiels.

3. La possibilité de changer d'orientation

Avec le temps, votre situation et vos possibilités peuvent évoluer. Vous conservez toujours la possibilité de modifier votre orientation de gestion.

4. La fiscalité favorable de l'assurance vie

Pendant la durée de votre contrat

Les produits² sont totalement exonérés d'impôt sur le revenu pendant la durée de votre contrat, tant qu'aucun rachat n'est effectué. En revanche, si vous êtes assujetti à l'impôt sur la fortune (ISF), chaque année, vous devez déclarer la valeur de rachat de votre contrat au 1^{er} janvier.

Le rachat partiel ou total de votre épargne

Lorsque le rachat intervient alors que le contrat a une durée de vie inférieure à 8 ans, la part correspondant aux produits² est soumise à l'impôt progressif sur le revenu ou, sur option, au prélèvement forfaitaire libératoire de l'impôt sur le revenu : 35 % (hors prélèvements sociaux) pour un rachat effectué avant 4 ans, 15 % (hors prélèvements sociaux) pour un rachat effectué entre 4 et 8 ans. Lorsque le rachat intervient alors que le contrat a une durée égale ou supérieure à 8 ans, seule la part correspondant aux produits³ et qui excède l'abattement annuel de 9 200 euros pour un couple marié soumis à imposition commune ou 4 600 euros pour un célibataire, est soumise à l'impôt progressif sur le revenu ou, sur option, au prélèvement forfaitaire libératoire de l'impôt sur le revenu de 7,5 % (hors prélèvements sociaux).

Les produits² sont, par ailleurs, soumis aux prélèvements sociaux (12,1 % au 01/01/2010).

¹ En l'absence de bénéficiaire acceptant.

² Produits : intérêts et plus-values.

³ Produits acquis sur l'ensemble des contrats d'assurance vie détenus par l'assuré.

Selon clauses et conditions du contrat Arpèges (notamment les frais applicables). Dans la limite de la fiscalité en vigueur au 01/04/2010.



La sortie en rente pour compléter vos revenus

Au terme de votre contrat, en fonction des conditions en vigueur au moment de votre demande, vous pouvez opter pour le versement de votre épargne sous forme de rente viagère, une fraction seulement du montant de la rente étant imposable par incorporation à la déclaration de revenus. Cette fraction est déterminée forfaitairement et de façon définitive en fonction de l'âge du crédit rentier lors de l'entrée en jouissance de sa rente :

- avant 49 ans inclus : 70 % de la rente seront soumis à l'impôt sur le revenu,
- entre 50 et 59 ans inclus : 50 % de la rente seront soumis à l'impôt sur le revenu,
- entre 60 et 69 ans inclus : 40 % de la rente seront soumis à l'impôt sur le revenu,
- à partir de 70 ans : 30 % de la rente seront soumis à l'impôt sur le revenu.

Les prélèvements sociaux (12,1 % dont 5,1 % de CSG déductible) sont réalisés sur la fraction imposable de la rente.

La transmission d'un capital en cas de décès

En cas de décès, le capital sera transmis au(x) bénéficiaire(s) que vous avez désigné(s) dans les conditions suivantes :

- Le capital est totalement exonéré lorsque le bénéficiaire est le conjoint de l'assuré, ou son partenaire lié par un Pacs, ou, sous certaines conditions, ses frères et sœurs.
- Pour les autres bénéficiaires, le capital transmis est soumis aux droits prévus à l'article 757 B du Code Général des Impôts (application des droits de succession sur les versements effectués par le souscripteur après le 70^{ème} anniversaire de l'assuré, après un abattement de 30 500 € par assuré et tous contrats d'assurance vie confondus) et/ou à la taxation prévue par l'article 990 I du Code Général des Impôts (application du prélèvement forfaitaire de 20 % sur les capitaux correspondant aux versements effectués par le souscripteur avant le 70^{ème} anniversaire de l'assuré, après un abattement global de 152 500 € par bénéficiaire). Les produits¹ sont, par ailleurs, soumis aux prélèvements sociaux (12,1 % au 01/01/2010).

5. La protection de l'épargne en cas de décès

2 garanties incluses :

La Garantie Plancher et la Garantie Décès Accidentel².

OPTION

5 garanties supplémentaires, détaillées page 17, vous sont proposées pour transmettre un capital valorisé en fonction de la garantie retenue.

¹ Produits : intérêts et plus-values.

² La Garantie Décès Accidentel est disponible uniquement pour les Conventions Equilibre, Equilibre Plus et Dynamique. Selon clauses et conditions du contrat Arpèges (notamment les frais applicables). Dans la limite de la fiscalité en vigueur au 01/04/2010.



Les garanties de prévoyance qui vous protègent

Pour sécuriser l'épargne en cas de décès ou de dépendance de l'assuré.

Deux garanties incluses

1. La Garantie Plancher

La Garantie Plancher est destinée à renforcer la protection de votre épargne. Elle assure, en cas de décès avant 70 ans, la transmission au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) d'un capital au minimum égal au cumul de vos versements bruts. Tout rachat partiel et avance non remboursée viennent diminuer le montant minimum garanti.

Vous bénéficiez systématiquement de cette garantie, quelle que soit l'orientation de gestion que vous avez choisie.

QUEL AVANTAGE ? Avec la garantie Plancher vous êtes assuré de transmettre le capital au minimum égal au cumul de vos versements bruts.

2. La Garantie Décès Accidentel

Pour transmettre un capital valorisé.

Si l'assuré a moins de 60 ans lors de l'adhésion à Arpèges et que vous optez pour une Convention Equilibre, Equilibre Plus ou Dynamique, vous bénéficiez de la Garantie Décès Accidentel de l'assuré.

Grâce à cette garantie, en cas de décès accidentel de l'assuré, la somme versée au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) sera au minimum égale au versement initial brut revalorisé à 6 % par an les 10 premières années de l'adhésion.

Les modalités, exclusions et coûts de ces garanties sont indiqués dans la Notice du contrat d'assurance vie Arpèges

Cinq garanties optionnelles

1. La Garantie Cliquet

Avec cette garantie, le capital à verser au(x) bénéficiaire(s) en cas de décès avant 80 ans sera au minimum égal à la plus haute valeur de votre épargne enregistrée à la fin de chaque mois depuis la souscription de la garantie.

Exemple :

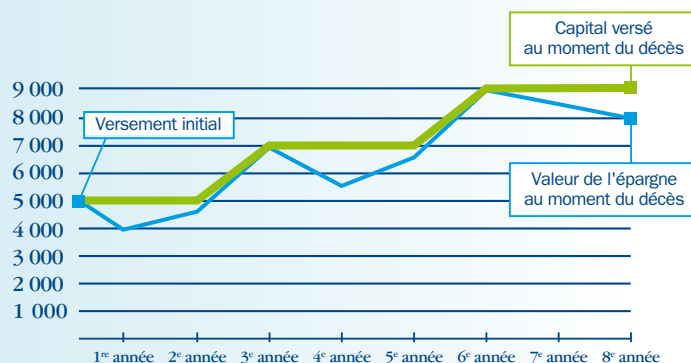
A 62 ans, Dominique adhère et opte pour la Garantie Cliquet, verse 5 000 euros (nets de frais) et n'effectue pas de rachat.

La valeur de son épargne évolue selon le graphique ci-contre (hypothèse d'évolution).

Son décès, 8 ans plus tard, entraîne le versement d'un capital décès.

L'épargne à cette date est de 8 000 euros.

La valeur cliquetée la plus élevée de son épargne étant de 9 000 euros, atteinte au bout de 6 ans (hypothèse d'évolution), le capital à verser au(x) bénéficiaire(s) sera de 9 000 euros.



Il s'agit d'un exemple qui n'engage pas l'assureur

2. La Garantie Majorée

En optant pour cette garantie, vous déterminez vous-même le montant minimum que vous souhaitez garantir au(x) bénéficiaire(s) de votre choix en cas de décès avant 80 ans.

Ce montant s'exprime sous forme de pourcentage du cumul des versements nets investis : 110 %, 120 %, 130 %, 140 % ou 150 %.

3. La Garantie Majorée Dépendance

Le choix de cette garantie vous permet de faire face aux conséquences financières d'une perte totale d'autonomie ; le montant minimum garanti est égal à 160 % du cumul des versements nets investis. C'est également une garantie, en cas de décès avant 80 ans, de versement d'un montant minimum au(x) bénéficiaire(s) de votre choix.

4. La Garantie Revalorisée

Avec cette garantie, le capital à verser au(x) bénéficiaire(s) en cas de décès sera au minimum égal au cumul des versements nets revalorisés mensuellement au taux du Livret A.

5. La Garantie Transmission

Avec cette garantie vos versements sont valorisés au montant le plus élevé entre le taux du Livret A et 125 % du cumul des versements nets déduction faite des éventuels rachats partiels.

Tout rachat partiel et/ou éventuelle avance diminuera le montant garanti. Tout versement effectué majorera le montant garanti.

Un large choix de supports comprenant des supports externes

Support en euros à capital garanti

Arpèges Euro

L'épargne investie sur Arpèges Euro bénéficie d'un taux minimum de revalorisation défini annuellement et d'une revalorisation complémentaire (participation aux bénéfices).

Supports en unités de compte

La valeur des unités de compte, qui reflète la valeur des actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

1. Monétaires

AXA Trésor Court Terme

Ce FCP (Fonds Commun de Placement) est investi sur les marchés monétaires et titres disposant de la meilleure qualité de notation et vous permet de rémunérer votre épargne avec pour objectif de préserver le capital.

AXA Court Terme Dollar

Ce FCP est investi sur des instruments monétaires et obligataires libellés en dollars et disposant des meilleures notations.

2. Obligations

AXA Euro Obligations

Cette SICAV est investie sur les marchés obligataires de la Zone Euro avec une gestion active des titres d'entreprises privées et emprunts d'état.

AXA Euro Crédit

Cette SICAV est investie sur des obligations privées de la Zone Euro, choisies parmi les émissions les mieux notées (catégorie Investissement) pour minimiser le risque de défaut.

AXA International Obligations*

Cette SICAV est investie sur les marchés obligataires d'émetteurs de qualité, libellés dans les principales devises mondiales. Elle privilégie les obligations étatiques des principaux pays de l'OCDE sans renoncer à une diversification opportuniste avec des obligations d'émetteurs non étatiques de qualité.

3. Diversifiés

AXA Force

Ce FCP bénéficie d'une gestion diversifiée (50 % actions, 50 % produits de taux) révisée régulièrement suivant la conjoncture des marchés financiers. Les investissements reposent sur une allocation tactique fondée sur la sélection de classes d'actifs, de zones géographiques et de styles de gestion dans le but d'optimiser le couple rendement risque en fonction d'un profil d'investissement équilibré.

AXA Optimal Income

L'objectif de ce FCP est de participer à la hausse des marchés actions tout en amortissant les périodes baissières. Le fonds bénéficie d'une marge tactique importante grâce à une allocation rigoureuse entre les produits actions européens et les produits de taux (obligataires et monétaires). Le fonds est investi entre 25 % et 75 % en actions européennes. L'utilisation ponctuelle d'outils de couverture permet d'être plus flexible dans la gestion de l'exposition aux actions du fonds.

AXA Oblig Inflation

Ce FCP a pour objectif la recherche d'une performance liée à l'évolution de l'inflation. La gestion de ce support met en œuvre une couverture contre l'inflation et une gestion dynamique sur les marchés de taux complétée par une large utilisation des instruments de taux traditionnels.

AXA Trésorerie Plus

Ce FCP est investi en instruments monétaires, monétaires dynamiques, titres de crédit et titres courts de la Zone Euro. Cette partie représente au moins 85 % des actifs, le solde des investissements peut être effectué sur d'autres classes d'actifs afin de dynamiser la performance du support.

AXA Double Garantie 2

AXA Double Garantie 2 est un FCP qui permet de saisir en partie les opportunités des marchés financiers européens et internationaux, tout en assurant à l'échéance du 28 septembre 2018 la protection d'un capital net investi durant la période de souscription privilégiée (hors fiscalité et frais de gestion du contrat d'assurance vie). Durant la période de souscription, close au plus tard le 30/09/2010, le support est majoritairement investi sur des placements monétaires et progressivement exposé sur les marchés financiers si l'environnement de marché le permet. Le mécanisme de cliquet trimestriel permet de sécuriser au terme une partie des gains potentiels. Vous pouvez vous reporter à l'avenant AXA Double Garantie 2 pour de plus amples informations.

4. Actions

Cœur de gamme

Actions Internationales

AXA Multistars

Ce FCP est principalement exposé sur les marchés d'actions internationales via des OPCVM. Le support ajoute à la diversification géographique et sectorielle, la diversification des styles de gestion financière, en s'appuyant sur les différents savoir-faire présents dans les sociétés du groupe AXA : AllianceBernstein, AXA Investment Managers (incluant l'expertise AXA Framlington) et AXA Rosenberg. Il bénéficie d'une protection systématique en risque de change.

AXA Rosenberg International

Ce FCP investit dans des actions internationales de grandes et moyennes capitalisations (21 000 entreprises étudiées selon 200 critères). L'atout majeur est d'utiliser des outils perfectionnés au service de la gestion financière pour faire une analyse rigoureuse de chaque valeur : valorisation par rapport à son secteur d'activité et estimation de la croissance des bénéficiaires.

AllianceBernstein Global Equity Blend Portfolio (Euro)



Ce support investit dans les actions considérées par les analystes d'AllianceBernstein comme les meilleures opportunités de performance dans le monde. L'équilibre entre les critères Croissance et Valeur ainsi que la protection contre les fluctuations de devises permettent une bonne maîtrise du risque.

Actions zone Euro – Actions Européennes

AXA Rosenberg Eurobloc

Ce FCP investit dans des actions de la Zone Euro de grandes et moyennes capitalisations, selon le même modèle qu'AXA Rosenberg International.

AXA Indice Large Euro

Ce support investit dans les actions de grandes capitalisations de la Zone Euro. Son objectif est de répliquer la performance de l'indice Dow Jones Euro Stoxx (soit un univers de 300 valeurs).

DWS Invest European Equities



Ce support est investi dans des sociétés européennes cotées en bourse. Le gérant s'attache à sélectionner des valeurs de haute qualité et à fort potentiel de croissance, sans contrainte géographique ou sectorielle.

FF European Growth Fund



Ce support vise la croissance à long terme du capital en investissant dans un portefeuille constitué d'actions européennes. Ce compartiment suit une réelle approche de sélection de valeurs. Le gérant investit dans les valeurs qui présentent, selon lui, les meilleures opportunités de croissance.

Actions autres zones géographiques

AXA France Actions

Cette SICAV est principalement investie dans les actions des grandes capitalisations françaises et permet de profiter des perspectives de croissance des sociétés françaises.

AXA Amérique Actions

Ce FCP vous permet de profiter des perspectives de croissance des grandes entreprises américaines.

AXA Asie Actions*

Ce FCP bénéficie d'une gestion active et fondamentale qui privilégie les marchés asiatiques les plus porteurs et leurs secteurs à fort potentiel de croissance.

AXA Rosenberg US Equity Alpha Fund

Ce support investit dans des actions de grandes et moyennes entreprises américaines, selon le même modèle de gestion qu'AXA Rosenberg International.

AXA Rosenberg Japan Equity Alpha Fund*

Ce support investit dans des actions de grandes et moyennes entreprises japonaises selon le même modèle de gestion qu'AXA Rosenberg International.

Petites et moyennes capitalisations*

AXA Europe Small Cap

Cette SICAV investit dans les petites et moyennes sociétés européennes qui présentent une perspective de croissance à long terme bénéficiaire et un niveau de valorisation attractif.

Thématiques*

AXA France Opportunités

Ce FCP a un large univers d'investissement (micro, petites, moyennes et grandes capitalisations françaises). Il vise à saisir les opportunités du marché et à s'adapter à ses différentes phases avec une grande réactivité.

AXA WF Framlington Europe Dividend

Ce support investit dans des actions européennes distribuant des dividendes supérieurs à la moyenne du marché.

AXA Euro Valeurs Responsables

Ce FCP a pour objectif la recherche d'une performance à long terme par une sélection de valeurs alliant rentabilité financière et mise en oeuvre d'une politique de développement durable.

AXA WF Framlington Human capital

Cette SICAV investit dans les petites et moyennes entreprises européennes présentant une performance dans la gestion du capital humain supérieure à la moyenne. Fonds d'investissement socialement responsable, il est fondé sur la conviction que la performance financière d'une entreprise repose d'abord sur les hommes : la qualité de la gestion du capital humain est une composante essentielle de la productivité de l'entreprise et donc de ses performances économiques et financières.

Talents

Ce FCP sélectionne des titres de sociétés dirigées par des hommes et des femmes actionnaires significatifs, dont l'histoire a mis en évidence leurs talents de visionnaires et d'entrepreneurs. Le portefeuille est totalement investi en actions internationales et le risque est contrôlé par une large diversification géographique et sectorielle.

AXA Europe Opportunités

est une SICAV dont la gestion est basée sur la sélection de valeurs en situations « spéciales » (sociétés en restructuration, sur un créneau porteur...) provenant des petites, moyennes et grandes capitalisations européennes.

BLACKROCK BGF New Energy A2 (Euro)

Le fonds investit principalement dans des sociétés impliquées dans le développement et la commercialisation de nouvelles technologies d'énergie. L'accent pourra être mis sur les énergies renouvelables (éolien, solaire, ...), le transport d'énergie (piles à combustible, véhicules électriques hybrides, ...), le stockage, la technologie des matériaux (superconducteurs, catalyseurs, ...) et la technologie liée à l'énergie.

AXA Aedificandi

Cette SICAV, majoritairement investie en valeurs foncières cotées de la Zone Euro, vise à profiter de la croissance des marchés immobiliers sur le long terme.

AXA Or et Matières Premières

Cette SICAV permet de suivre au plus près l'évolution des actions des secteurs des matières premières et de l'énergie dans le monde. Elle est investie dans les valeurs cotées du secteur des mines (or et cuivre notamment), à hauteur de 2/3, et des matières premières (pétrole et gaz notamment), à hauteur de 1/3.



Saint-Honoré Vie & Santé

Ce support d'actions internationales investit majoritairement dans des grandes capitalisations boursières qui interviennent sur deux thématiques liées à l'allongement de la vie : la santé et le bien-être. Il couvre l'ensemble du secteur de la santé et de son environnement (secteur pharmaceutique, biotechnologie, technologie médicale, agroalimentaire).

Pays émergents*

JPM Emerging Markets Equity (Eur) A (acc)

J.P.Morgan
Asset Management

Ce support est investi en actions de l'ensemble des marchés émergents dont l'Europe de l'Est, l'Asie, l'Amérique latine, l'Afrique et le Proche-Orient. L'équipe de gestion bénéficie de l'appui de près de 40 spécialistes pays et analystes macro-économiques apportant leur connaissance locale des marchés, pour composer un portefeuille reflétant les meilleures idées d'investissement des gérants.

** Ces supports sont destinés à accueillir une part limitée de votre épargne dans le cadre d'une diversification sur la durée. Les informations fournies ici sont insuffisantes pour prendre une décision d'investissement. Les prospectus simplifiés ou les fiches détaillant les caractéristiques principales des supports en unités de compte sont disponibles sur simple demande auprès de votre interlocuteur habituel.*

Présentation des gérants



AXA Investment Managers (AXA IM) est un multiexpert de la gestion d'actifs qui totalise 499 milliards d'euros d'actifs sous gestion (à fin décembre 2009). AXA IM est une société de gestion reconnue (créée en 1994) qui se situe au 11^{ème} rang des plus grands gestionnaires mondiaux en termes d'actifs sous gestion (Investment & Pensions Europe's ranking au 31/12/2008). Ses équipes sont composées de 3 000 collaborateurs dans le monde au travers de 22 bureaux. Son avantage concurrentiel se situe dans sa large gamme de fonds, innovants et spécialisés ainsi que des solutions d'investissement adaptées à chaque client.



En 2009, AXA IM a reçu 54 prix de gestion et a été élue meilleure société de gestion multi-actif par Morningstar.



AllianceBernstein se consacre, depuis 40 ans, à la gestion actions et obligations. Son succès est le résultat d'un engagement exceptionnel dans la recherche. Cela lui permet de découvrir des opportunités aux quatre coins du monde. Au 31/12/2009, ses actifs sous gestion s'élevaient à 496 milliards de dollars américains.



BlackRock est l'une des plus grandes sociétés de gestion d'actifs au monde et l'un des principaux prestataires de services de gestion de portefeuille, de gestion des risques et de conseil avec plus de 3 300 milliards de dollars d'encours sous gestion. Avec des bureaux dans 24 pays, BlackRock est véritablement une société mondiale qui conjugue les bénéfices d'une dimension internationale à des services et des compétences en local afin d'offrir des solutions d'investissement adaptées aux besoins de ses clients.



DWS Investments est une filiale de gestion d'actifs du Groupe Deutsche Bank. Forte de 272 milliards d'euros sous gestion au 31/12/2009 et de plus de 1 000 collaborateurs dans le monde, DWS Investments offre une gamme complète d'OPCVM investis sur les classes d'actifs traditionnelles (actions, obligations) ou alternatives (devises, immobilier...) et adaptés à des profils de risque variés.



Edmond de Rothschild Asset Management est filiale de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild, la branche française du Groupe LCF Rothschild, Edmond de Rothschild Asset Management est spécialisé dans la gestion actions, obligations convertibles et l'allocation d'actifs. Forts d'une expérience moyenne de 15 ans, les gérants d'Edmond de Rothschild Asset Management sont guidés par la recherche de performances régulières dans la durée et par une maîtrise efficiente des risques. Concentrés sur l'analyse des valeurs, la sélection de titres et l'allocation d'actifs, ils mènent une gestion active, portée par de fortes convictions. Ils saisissent les opportunités d'investissement là où elles se présentent, indépendamment des indices de référence. Le succès d'Edmond de Rothschild Asset Management repose également sur une politique systématique d'innovation qui passe par la recherche constante de nouvelles techniques et expertises.



Créé en 1946 aux Etats-Unis, aujourd'hui acteur majeur du monde de la gestion, Fidelity se distingue par son caractère familial et indépendant. Fidelity International gère plus de 148 milliards d'euros d'actifs (au 31/12/2009).

J.P.Morgan
Asset Management

Filiale du groupe américain JPMorgan Chase & Co, JPMorgan Asset Management gère près de 867 milliards d'euros au 31 décembre 2009, dont 18,2 milliards d'euros en actions émergentes et 42,6 milliards d'euros en actions asiatiques. S'adressant à une clientèle internationale, les expertises de J.P Morgan Asset Management couvrent les actions, obligations, gestion diversifiée et alternative.

Arpèges est un contrat individuel d'assurance sur la vie en euros et en unités de compte souscrit auprès d'AXA France Vie. Dans la limite des dispositions prévues par la notice du contrat Arpèges.

Votre interlocuteur

Vous souhaitez vivre pleinement votre vie, faire des projets et préparer l'avenir en toute confiance. Notre métier est de vous proposer les solutions qui vous protègent, vous, votre famille, vos biens, votre patrimoine.

Assurance auto, moto & habitation
Santé & Prévoyance
Epargne, Retraite & Placements
Banque & Crédits
Assurance Loisirs & Services
Protection Juridique

www.axa.fr

Retrouvez également toute l'actualité de l'épargne sur le site :
www.comprendreavecaxa.fr

ANPERE et VOUS

En adhérant à l'association ANPERE (Association Nationale pour la Prévoyance, l'Epargne et la Retraite), vous rejoignez ses 650 000 adhérents.

Souscripteur du contrat, ANPERE vous apporte bien plus qu'un gage de qualité et de sérieux. Elle vous fait également bénéficier d'une représentation collective auprès d'AXA, d'une information régulière sur les sujets ayant trait à l'épargne, à la retraite et à la prévoyance et de services pratiques dans votre vie quotidienne : **www.anpere.fr**.

